



Ville de Pont-à-Mousson

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

À retourner avant le 31 janvier de l'année concernée

Ville de Pont-à-Mousson

19 Place Duroc

BP275

54 700 Pont-à-Mousson

mairie@ville-pont-a-mousson.fr

☎ 03 83 81 10 68

**ANNÉE AU TITRE DE LAQUELLE
LA SUBVENTION EST DEMANDÉE :**

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention :

- Des informations pratiques présentant le document à remplir
- La liste des pièces à joindre
- Une demande de subvention à compléter (attestation sur l'honneur)

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire destiné à toutes les associations mussipontaines désireuses d'obtenir une subvention de la part de la Ville de Pont-à-Mousson. Il concerne les demandes de financement :

- du fonctionnement de l'association,
- le financement d'une manifestation exceptionnelle,
- le financement d'un investissement.

Comment se présente le dossier à remplir ?

1. Présentation de votre association
2. Bilan financier de l'association
3. Budget prévisionnel
4. Trésorerie
5. Attestation sur l'honneur
6. Annexe à compléter obligatoirement pour les associations sportives

Pièces à joindre au dossier

🔑 Afin d'examiner votre demande, il est impératif d'adresser les documents financiers et administratifs précisés ci-dessous.

- ☐ Compte rendu de la dernière assemblée générale *
- ☐ Attestation d'assurance en cours de validité (uniquement pour les associations occupant ou utilisant des locaux et/ou terrains municipaux) *
- ☐ Récépissé de la dernière déclaration préfectorale *
- ☐ Statuts (seulement s'ils ont changé)
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (seulement s'il a changé)
- ☐ Devis ou factures (pour les subventions liées à l'investissement) ou budget prévisionnel de la manifestation (pour les subventions exceptionnelles)
- ☐ Contrat d'engagement républicain signé

*** Documents à fournir obligatoirement s'ils n'ont pas déjà été transmis à l'issue de votre dernière Assemblée Générale**

1. Présentation de l'association

Numéro SIRET :
(obligatoire pour demander une subvention publique)

Type d'association : ☐ Sportive ☐ Culturelle ☐ Patriotique ☐ Sociale ☐ humanitaire

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom :

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel :

Adresse site internet :

Facebook :

Autres :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association :

.....

Numéro d'affiliation :

Identification de la personne chargée du présent dossier de demande de subvention

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Date de la dernière Assemblée Générale :

Date de déclaration à la Préfecture :

Date d'insertion au Journal Officiel :

Numéro d'agrément Jeunesse & Sports (le cas échéant) :

COMPOSITION DU BUREAU

Président	Trésorier	Secrétaire
Vice-président	Trésorier adjoint	Secrétaire adjoint

Coordonnées du Président ou de la Présidente :

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

Nombre de salariés en équivalent temps plein

CDI	CDD

Nombre d'adhérents :

de Pont-à-Mousson :

de la communauté de communes (hors Pont-à-Mousson) :

autres :

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Animations et manifestations organisées

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Animations et manifestations « Ville » auxquelles l'association a participé

.....

.....

.....

.....

Prix de la cotisation à l'association

.....

.....

Projets de l'association

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARTIE RESERVEE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nombre d'éducateurs sportifs

Brevet professionnel	Diplôme fédéral	En formation	Non diplômés	Arbitres	Total

Principaux résultats obtenus en compétition

(D départemental / R régional / N national / I international)

Equipe ou sportif	Niveau				Classement	Titre obtenu
	D	R	N	I		

Sportifs de haut niveau*

Nom – Prénom	Catégorie (élite, sénior, relève ou conversion)

*Licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministre chargé des Sports

Licenciés compétition

	Hommes	Femmes	Total
Enfants – 13 ans			
Jeunes 13-17 ans			
Adultes			
Total			

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Adhérents (« loisirs » pour les associations sportives)

	Hommes	Femmes	Total
Enfants – de 13 ans			
Jeunes 13-17 ans			
Adultes			
Total			

Origine géographique des adhérents et licenciés (nombre ou %)

Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Extérieur

2- Bilan financier

Exercice

date de début :

date de fin :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60-Achats		70-Production vendue	
Achats prestations de services		Marchandises	
Achats stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Achats non stockés de fournitures (eau énergie)		Produits activités annexes	
Fournitures entretien petit équipement		74-Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Autres fournitures			
61-Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières		Département	
Entretien et réparation			
Assurances		CCBPAM	
Documentation		Commune	
Divers		Organismes sociaux (détail)	
62-Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publications		CNASEA/CAF	
Déplacements, missions et réceptions		Autres (précisez)	
Frais postaux et télécommunications			
Services bancaires		Mécénat, parrainage (sponsoring)	
Divers			
63-Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		75-Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes			
64-Charges de personnel		Cotisations	
Rémunération du personnel		Autres	
Charges sociales		76-Produits financiers	
Autres charges de personnel		Participations, V.M.P,	
65-Autres charges de gestion courante		autres	
Redevances (droits d'auteur, SACEM)		77-Produits exceptionnels	
Subventions versées par l'association		Subventions exceptionnelles	
Cotisations liées à la vie statutaire		Produits de cessions	
Autres :		Autres	
66 Charges financières		78-Reprises	
67-Charges exceptionnelles		Amortissements	
68-Dotations		Provisions	
Amortissements		79-Transferts de charges	
Provisions			
69-Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

3- Budget prévisionnel

Exercice

date de début :

date de fin :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60-Achats		70-Production vendue	
Achats prestations de services		Marchandises	
Achats stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Achats non stockés de fournitures (eau énergie)		Produits activités annexes	
Fournitures entretien petit équipement		74-Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Autres fournitures			
61-Services extérieurs		Région	
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières		Département	
Entretien et réparation			
Assurances		CCBPAM	
Documentation		Commune	
Divers		Organismes sociaux (détail)	
62-Autres services extérieurs			
Rémunérations et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publications		CNASEA/CAF	
Déplacements, missions et réceptions		Autres (précisez)	
Frais postaux et télécommunications			
Services bancaires		Mécénat, parrainage (sponsoring)	
Divers			
63-Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations		75-Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes			
64-Charges de personnel		Cotisations	
Rémunération du personnel		Autres	
Charges sociales		76-Produits financiers	
Autres charges de personnel		Participations, V.M.P,	
65-Autres charges de gestion courante		autres	
Redevances (droits d'auteur, SACEM)		77-Produits exceptionnels	
Dons réalisés par l'association		Subventions exceptionnelles	
Cotisations liées à la vie statutaire		Produits de cessions	
Autres :		Autres	
66 Charges financières		78-Reprises	
67-Charges exceptionnelles		Amortissements	
68-Dotations		Provisions	
Amortissements		79-Transferts de charges	
Provisions			
69-Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	

4- Trésorerie au .../.../....

Compte chèques : €
Livret : €
Espèces : €
Chèques non encaissés : €

5 - Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),, représentant légal de l'association :

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au Compte bancaire ou postal dont vous trouverez ci-joint le RIB ou RIP.

Je demande une subvention de qui se décompose de la façon suivante :

Montants en euros	Attribué Année N-1	Sollicité
Subvention pour le fonctionnement		
Subvention pour l'investissement		
Subvention à caractère exceptionnel		
Montant total		

Éléments et remarques éventuelles justifiant la demande de subvention :

.....
.....
.....

Fait le à

Signature

Cadre réservé à l'administration

Commission concernée :

Date de la commission :

Avis de la commission :

Subvention proposée par la commission : €

Subvention accordée par le Conseil Municipal du/... ./..... (date) : €

ANNEXE : DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE COMPÉTÉE PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**Nombre d'éducateurs sportifs**

Brevet professionnel	Diplôme fédéral	En formation	Non diplômés	Arbitres	Total

Principaux résultats obtenus en compétition

(D départemental / R régional / N national / I international)

Equipe ou sportif	Niveau				Classement	Titre obtenu
	D	R	N	I		

Sportifs de haut niveau*

Nom – Prénom	Catégorie (élite, sénior, relève ou conversion)

*Licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministre chargé des Sports

Licenciés compétition

	Hommes	Femmes	Total
Enfants – 13 ans			
Jeunes 13-17 ans			
Adultes			
Total			

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION**Adhérents (« loisirs » pour les associations sportives)**

	Hommes	Femmes	Total
Enfants – de 13 ans			
Jeunes 13-17 ans			
Adultes			
Total			

Origine géographique des adhérents et licenciés (nombre ou %)

Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Extérieur

Le n° SIRET de l'INSEE

Le numéro SIREN est un numéro attribué à chaque personne morale. Il n'est pas obligatoire pour les associations, mais une association souhaitant demander une subvention, recruter un salarié ou développer des activités commerciales doit en demander un.

Quelles démarches pour immatriculer une association à l'INSEE ?

Les articles [R. 123-220 à R. 123-234 du code de commerce](#) instituent un système national d'identification des personnes physiques et morales et de leurs établissements articulé autour du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene : système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements). La gestion de ce répertoire est confiée à l'Insee.

L'Insee attribue un identifiant unique, le numéro Siren (composé de 9 chiffres) aux personnes morales et physiques et le numéro Siret à chacun de leurs établissements. Le n° Siret (14 chiffres) est composé du n° Siren de la personne morale, et du code NIC (5 chiffres) qui identifie l'établissement au sein de la personne morale.

Le Siren est l'un des numéros d'identification qui peut être exigé d'une association dans ses relations avec les administrations ou organismes. C'est le numéro d'identité qui lui est attribué lors de son inscription au répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - [Articles D. 123-235 et D. 123-236 du code de commerce](#).

Vous cherchez à immatriculer votre association au répertoire des entreprises et des établissements Sirene.

1. Votre association est employeur de personnel salarié.

L'inscription dans le répertoire Sirene doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) de l'Urssaf à laquelle sont versées les cotisations. Il transmettra la demande à l'Insee qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification.

2. Votre association n'est pas employeuse mais elle exerce des activités qui entraînent paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés. L'inscription doit alors être demandée au centre de formalités des entreprises (CFE) du tribunal de commerce. Il transmettra la demande à l'Insee qui procédera à l'inscription au répertoire et à l'attribution du numéro d'identification.

3. Votre association n'est pas dans les deux cas précédents mais elle reçoit (ou souhaite recevoir) des subventions ou des paiements en provenance de l'État ou des collectivités territoriales, ou pour toute autre raison :

- **pour les associations loi 1901**, la demande d'immatriculation doit être effectuée via [le compte asso](#) en procédant ainsi :
 1. Créer un compte de personne physique
 2. Intégrer votre association dans votre compte à partir de son n° RNA
 3. Une fois celle-ci intégrée, dans l'accueil de votre compte asso, cliquer sur « Demander l'attribution d'un n° Siret », saisir la demande et à l'étape 3, la transmettre.
- **pour les autres associations (dont celles situées dans les départements Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle), fondations, fonds de dotation...**, la demande doit être formulée directement à l'Insee :
 - par courrier à :
Insee - Centre statistique de Metz
CSSL - Pôle Sirene Associations
32, avenue Malraux
57046 METZ CEDEX 01
 - ou par courriel à : sirene-associations@insee.fr
En joignant une copie de l'extrait paru au Journal officiel (ou récépissé d'inscription au Tribunal d'instance pour les associations situées dans les départements Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle) et copie des statuts.
Pour les associations qui ont été immatriculées directement par l'Insee, la création d'un établissement secondaire ou le transfert du siège social doit être signalée par courrier ou courriel à l'Insee en joignant le cas échéant copie du document officiel qui atteste de la modification.
Pour les associations qui ont été immatriculées directement par l'Insee, la radiation doit être signalée par un courrier accompagné du formulaire mis à votre disposition par [le site de l'Insee](#), en joignant copie du document officiel qui atteste de la cessation.

À consulter :

Le site de [l'INSEE - Cesser ou radier une association](#)

Le site de [l'INSEE - Modification de la situation d'une association](#)